

« Chez moi, il n'y a rien à faire »

Témoignages

Retour à la maison pour des centaines de collégiens et de lycéens de Vire Normandie. Comme un air de déjà-vu, pour ces élèves jusqu'ici épargnés par la fermeture de leurs établissements. Au programme : les cours à distance, parfois source de stress pour certains élèves pendant le premier et le deuxième confinement.

Certains pointent le manque d'activité auquel ils devront faire face, habitant dans des zones rurales : « **Ça me pénalise car je ne pourrai pas venir à Vire comme je le souhaite à cause des transports** », explique Nathan, en 3^e au collège Émile-Maupas. Il habite à La Graverie, à un peu plus de 6 kilomètres de Vire. « **Chez moi, il n'y a rien à faire. Il y a un petit terrain pour faire un peu de foot, mais c'est la galère là-bas. Je préfère être ici** ». Certains de ses enseignants ont clairement affiché la couleur : pas de cours en visioconférence, ce ne sera que des leçons envoyées par mail, avec des devoirs à rendre.

« **J'habite à Maisoncelles-la-Jourdan, mais je n'ai pas d'amis chez moi. Ils sont tous à Vire** », déplore Clara, elle aussi élève au collège Maupas. Lorsqu'elle est confinée, elle fait ses devoirs et appelle ses amis.

« C'est galère avec les examens »

Il y a aussi une certaine défiance face à cette nouvelle stratégie sanitaire : « **Moi, je trouve qu'il ne sert à rien ce troisième confinement. Quand on voit les morts du cancer, du sida ou du tabac... Je ne comprends pas qu'on soit confiné** », témoigne Mathéo, élève au lycée professionnel Jean-Mermoz. Il habite à Saint-Severs, à plus de 10 km de Vire. Il ne compte pas respecter ce périmètre et venir à Vire, faute d'activités chez lui.

D'autres élèves approuvent le choix du confinement, comme Kévin, lui aussi scolarisé au lycée Jean-Mermoz. « **C'est galère avec les examens** », explique-t-il, en référence aux règles sanitaires que doivent respecter les élèves. « **Je préfère être à distance dans ces conditions** ».



Les collèges et les lycées devront rester fermés au moins jusqu'au 3 mai, a annoncé le chef de l'État. Archives Ouest-France